


CARTE DU ZONAGE DES 5, 6 ET 7^{ÈME} ARRONDISSEMENTS
ECHILLE 1/50000ème

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour
le 19 avril 2007
Le Préfet de la région Île de France
Préfet de Paris
signé

Bertrand LANDRIEU

Sources :
APUR : Parcellaire APUR 2000
IGN : BD TOPO IGN 1998
SNS : Subdivision de Paris :
lit de la Seine et quais



Definition de l'ilot = Parcellaire APUR 2000

- Legende**
- Zone bleu sombre (incluse dans l'alea)
 - Zone bleu sombre hachuree
 - Zone bleu clair (incluse dans l'alea)
 - Zone bleu clair hachuree
 - Zone rouge
 - Secteur strategique pour le developpement economique et social de Paris ou d'interet national
 - PHEC en m suivant le nivellement general de la France (dit IGN 69) et limites des casiers qui leur sont associes
 - Limites de parcelles (situation Decembre 1998)
 - Limites d'arrondissements